

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XV

Québec, 21 février 1903

No 27

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 417. — Les Quarante-Heures de la semaine, 417. — La question des classiques chrétiens, 418. — Le prochain Carême, 419. — Nécrologie, 420. — Chronique diocésaine, 420. — Programme des fêtes qui marqueront, à Rome, la célébration du Jubilé pontifical de S. S. Léon XIII, 421. — Le collège de Lévis, 423. — La cause de béatification du Vén. Jean Eudes, 426. — La Franc-Maçonnerie (*Suite*), 427. — Bibliographie, 430. — Un beau tableau, 432.

Calendrier

22	DIM.	†vi	Quinquagésime. <i>Kyr.</i> du dim. I. Vêp. du suiv., <i>O. Doctor</i> , mém. du dim.
23	Lundi	b	(Vigile) S. Pierre Damien, évêque et docteur.
24	Mardi	†r	S. Mathias, apôtre, <i>2 cl.</i>
25	Mercredi	†vi	Les Cendres. <i>Kyr.</i> des fêtes. (Fête légale).
26	Jeudi	b	Chaire de S. Pierre à Antioche, <i>dbl. maj. (22)</i> .
27	Vendredi	r	Ste Couronne d'épines de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
28	Samedi	†vi	De la fête.

Les Quarante-Heures de la semaine

22 février, Saint-Roch de Québec. — 24, Couvent de Saint-Anselme. — 26, Cap-Santé. — 28, Couvent de Saint-Thomas.

La question des classiques chrétiens

La revue romaine *Analecta ecclesiastica* reproduit, dans sa livraison de septembre-octobre 1902, une lettre de Léon XIII à Mgr Heylen, évêque de Namur. Ce document, qui tranche de vives controverses, est daté du 20 mai 1901, mais n'avait pas encore été publié. En voici la traduction :

LÉON XIII, PAPE

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Elle n'est pas sans avoir son mérite cette méthode d'enseignement qui, pour la formation littéraire des jeunes gens, surtout dans les séminaires ecclésiastiques, veut ajouter à l'étude assidue des modèles anciens, grecs et latins, la connaissance et la juste estime des plus célèbres écrivains chrétiens.

C'est ce que, à l'occasion, le siège apostolique a déjà déclaré. Votre lettre nous apprend qu'un homme distingué de votre diocèse, le chanoine L. Guillaume, a été mu par ce dessein, et qu'avec des collaborateurs qu'il s'est adjoint, il consacre depuis longtemps beaucoup d'industrie et de labeur à la préparation et à la publication d'une série de volumes présentant, pour chaque genre littéraire, nos écrivains en regard des auteurs païens.

Ils Nous ont envoyé cette collection : Nous l'avons reçue avec plaisir et Nous leur savons gré de l'hommage de leur piété. Quant à l'entreprise elle-même, Nous souhaitons, — et c'est bien là le but qu'ils visent avec tant d'ardeur, — qu'elle profite à la culture intellectuelle et surtout à la culture morale de la jeunesse.

Ici, cependant, la prudence d'un modérateur et d'un guide est nécessaire, prudence qui, certes, ne manquera point, grâce à vos soins vigilants. C'est, en effet, lorsque les élèves auront déjà acquis, à un degré suffisant, l'art d'écrire et le bon goût, c'est alors, disons-Nous, que la chose se fera avec un succès plus assuré et plus grand. Or, ces résultats, ils les obtiendront en se pénétrant des leçons et des exemples de ceux qui, vous le savez bien, au témoignage et d'après la pratique des Saints Pères eux-mêmes, ainsi que pour les fruits reconnus qu'ils ont toujours

prod
maît
Ai
tuair
tières
la vér
de si g
vous t
affecti
avec t
bres au
qu'à vo
Don
vingt-c
(Sen

En vi
dernier,
vant :

1^e Il
rême, à t
2^e Il
sans exci
excepté c
Saint ; 1
qu'à un s
poisson.
3^e Tou
d'abstiner
4^e Le j
Carême, e
Pour co
de ce dio
ercices pie

produits, sont regardés, à juste titre, comme les meilleurs maîtres de la vraie culture intellectuelle.

Ainsi, par une application circonspecte, les élèves du sanctuaire s'assureront dans l'exposé, soit écrit, soit oral, des matières religieuses, le double mérite, en tout point désirable, de la vérité pieusement persuasive et de la dignité qui convient à de si grands sujets. Et maintenant, Vénérable Frère, qu'elle vous soit un présage du bonheur et un témoignage de Notre affection, la bénédiction apostolique que Nous donnons aussi, avec beaucoup d'affection dans le Seigneur, à chacun des membres associés pour l'œuvre dont Nous venons de parler, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 29 mai 1901, en la vingt-quatrième année de notre Pontificat.

(*Sem. rel.* de Paris.)

LÉON XIII, Pape.

Le prochain Carême

En vertu d'un indult spécial, obtenu de Rome le 27 janvier dernier, le règlement du Carême pour cette année sera le suivant :

RÈGLEMENT POUR LE CARÊME DE 1903

1° Il est permis de faire gras chacun des dimanches du Carême, à tous les repas.

2° Il est permis de faire gras tous les lundis, mardis, jeudis, sans excepter ceux de la Semaine Sainte, et tous les samedis, excepté celui de la semaine des Quatre-Temps et le Samedi-Saint; mais dans ces jours, il ne sera permis de faire gras qu'à un seul repas, dans lequel il est interdit de faire usage de poisson.

3° Tous les mercredis et vendredis du Carême sont des jours d'abstinence à tous les repas.

4° Le jeûne reste d'obligation pour chacun des jours du Carême, excepté les dimanches.

Pour compenser cette faveur du Siège Apostolique, les fidèles de ce diocèse sont exhortés à se livrer davantage à des exercices pieux et à soulager les pauvres par leurs aumônes.

Il y aura, dans chaque église ou chapelle publique de ce diocèse, un tronc pour recevoir les aumônes du Carême qui seront transmises à l'Archevêché pour être distribuées aux institutions de charité.

Nécrologie

Le Révérend M. Paschal-Prudent Dubé, curé de Sainte-Julie de Somerset depuis 30 ans, décédé en son presbytère, le 17 février 1903, à l'âge de 70 ans, était membre de la Société d'une messe (*section diocésaine*), de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph, et de la Congrégation du collège de Sainte-Anne.

C.-A. COLLET, ptre, *Secrétaire*.

Chronique diocésaine

— Jeudi, le 12 février, S. G. Monseigneur l'Archevêque s'est rendu à Charny (*Chaudière Curve*), pour étudier la question du site de l'église de cette mission.

Et jeudi de cette semaine, le 19, Mgr Têtu, procureur de l'Archevêché, est allé au même endroit, pour tenir une enquête relative à l'érection de la future paroisse, qui portera le nom de N.-D. du Perpétuel-Secours de Charny.

— C'est l'intention des autorités religieuses d'organiser à Québec, dans un avenir prochain, une maison des Sœurs de l'Espérance, dont la vocation a pour objet le soin des malades à domicile. Cette congrégation s'est établie à Montréal, en ces dernières années, et y donne grande satisfaction aux familles. Au commencement de cette semaine, Monseigneur l'Archevêque est allé à Montréal pour traiter avec ces Sœurs de leur prochain établissement dans notre ville.

Faites lire vos œuvres à vos ennemis, si vous voulez les corriger; eux seuls vous en diront les défauts, et non vos amis qui sont vous-même.

des fêtes

DU JU

Vendredi 20

S. S. Léon XIII

AUDIENCE

tions qui se seron

1. Son Eminen

et les évêques F

Tiare d'or, symbl

fidèles de chaque

2. Le Comité p

teté **l'Obole pour**

Latran, cathédra

vers catholique.

3. Le Comité i

Christ Rédempteur

l'Obole pour la

nages italiens et é

Sainte ou après, pr

formant la balance

4. Le Pèlerinage

dinal Ferrari, arch

gon, présente avec

relative du Jubilé

matrices.

5. La Représent

ayant à sa tête Son

de Ferrare, offre le

Pontificale, renferm

ment entre les collèg

Vendredi 20, sa

solennel, célébré pa

PROGRAMME**des fêtes qui marqueront, à Rome, la célébration
DU JUBILÉ PONTIFICAL DE S. S. LÉON XIII**

Vendredi 20 février 1903, 25^{me} anniversaire de l'élection de S. S. Léon XIII au Pontificat.

AUDIENCE PONTIFICALE aux Pèlerinages et aux Députations qui se seront rendus à Rome en cette occasion.

1. Son Eminence Rév. me M. le cardinal vicaire de Sa Sainteté et les évêques présents à Rome offrent au Souverain Pontife la **Tiare d'or**, symbole du triple pouvoir pontifical, et don collectif des fidèles de chaque nation et de chaque diocèse.

2. Le Comité pour les fêtes du Jubilé Pontifical offre à Sa Sainteté l'**Obole pour les travaux de restauration en St-Jean de Latran**, cathédrale du Pape et église mère de Rome et de l'univers catholique.

3. Le Comité international pour le *Solennel Hommage à Jésus-Christ Rédempteur et à son auguste Vicaire* présente à Sa Sainteté l'**Obole pour la Tiare et de l'amour filial**, et au nom des Pèlerinages italiens et étrangers, s'étant rendus à Rome pendant l'Année Sainte ou après, présente une **offrande spéciale**, montant des actifs formant la balance de sa gestion.

4. Le Pèlerinage lombard, présidé par son Eminence M. le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, avec les évêques de cette région, présente avec l'**Obole la grande Médaille en or commémorative du Jubilé Pontifical**, conjointement aux poinçons et aux matrices.

5. La Représentance des bureaux ecclésiastiques des évêchés, ayant à sa tête Son Eminence M. le cardinal Boschi, archevêque de Ferrare, offre les **Clefs symboliques** de la Suprême Autorité Pontificale, renfermant, en pièces d'or, l'**Obole** recueillie expressément entre les collègues.

Vendredi 20, samedi 21, et dimanche 22 février: Triduum solennel, célébré par les soins du collègue des Curés de Rome, en

l'église des Sts-Apôtres, pour remercier Dieu de la grâce accordée au peuple chrétien, par le don si prolongé d'un Pontife si illustre que Léon XIII, et pour en implorer la conservation. — Les sermons seront prononcés par les RR. curés Maiolo, Ferrini et Centi.

Le dimanche matin, la cérémonie pontificale solennelle sera célébrée par Son Eminence le vicaire de Sa Sainteté, avec l'assistance du collège des Curés. Au soir aura lieu la **Bénédictio solennelle du Très Saint Sacrement**, suivie par le **Te Deum** à plain-chant.

Dimanche 22 février, à midi : Banquet à 1000 pauvres, donné dans le Vatican par le Comité international, en représentation des catholiques du monde entier, en l'honneur du Souverain Pontife, *Père des pauvres* ; en faisant en même temps appel aux catholiques de célébrer partout le Jubilé Pontifical, non seulement par la prière, mais aussi avec des aumônes extraordinaires aux pauvres de leurs pays respectifs.

Mardi 3 mars : Chapelle Papale, à laquelle assisteront les **Pèlerinages** du *Piémont*, de la *Ligurie*, de la *Toscane*, du *Vénitien*, des *Romagnes*, des *Marches*, de l'*Ombrie*, du diocèse de *Nice*, de l'*Autriche*, de la *Prusse* et de la *Belgique*, etc., etc.

Le Saint-Père fera son entrée solennelle sur la chaise gestatoire et portera la **Tiare** qui lui a été offerte par ses enfants de tout le monde.

Bénédictio Pontificale *urbi et orbi*, et **Te Deum** solennel à plain-chant dans Saint-Pierre, en union de tout le monde catholique.

Jedi 5 mars : Réunion solennelle académique en l'église des Sts-Apôtres. La partie musicale sera dirigée par le Maëstro Dom Laurent Perosi. Son Eminence M. le cardinal Ferrata lira un discours ; Mgr Vincent Sardi lira une poésie latine. Des vers en italien seront récités par MM. le Comm. Tolli, le Chev. Persichetti et Monseigneur Poletto. Le *Cercle de Saint-Pierre* veut bien prêter son assistance.

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mars : Triduum solennel, par les soins du Comité des fêtes pour le Jubilé Pontifical en l'église du Gesù. Y prêcheront le Rév. P. Zocchi, Mgr Radini Tedeschi et S. E. le cardinal Satolli. La **Bénédictio** du

Très
derni
ces di
son a
Ma
chant
sur la
ternati
senter
félicita

Le

L'org

fait, à
toute r
affirme
mûrir
gnes so
rivalise
suggesti
se dans
élèves.
quelques
qu'utile
Fondé
d'une ém
de Lévis,
instituti
destinées
de la Do
Frère H.

Très Saint Sacrement sera donnée par trois E. mes cardinaux. Le dernier jour assisteront au **Te Deum** (à plain-chant) les représentants de toutes les Sociétés et Œuvres catholiques de Rome. Prêtera son assistance le *Cercle de l'Immaculée*.

Mardi 28 avril : Ce jour même, le Saint-Père Léon XIII touchant les années, les mois et les jours du pontificat de saint Pierre sur la Chaire de Rome, le Comité romain des fêtes, le Comité international, les Députations et les Pèlerinages réunis à Rome, présenteront à Sa Sainteté le Pape, au nom du monde catholique, des félicitations et des souhaits solennels.

(Communiqué par M. le Cte Acquaderni,
président du Comité international.)

LE COLLÈGE DE LÉVIS

Les fêtes du cinquantenaire. — Notes historiques

LETTRE DU COMITÉ GÉNÉRAL AUX ANCIENS ÉLÈVES

L'organisation des fêtes des noces d'or de cette maison qui fait, à juste titre, l'orgueil de la ville de Lévis et honneur à toute notre Province, marche à merveille, et l'on peut même affirmer qu'elle est complète quant au personnel qui devra mûrir et exécuter le superbe programme dont les grandes lignes sont déjà arrêtées. L'entrain est admirable et c'est à qui rivalisera de zèle, de dévouement et d'énergie pour apporter sa suggestion au perfectionnement de l'œuvre commune entreprise dans un sentiment de pure reconnaissance par les anciens élèves. Il ne sera peut-être pas hors de propos de rappeler en quelques mots les faits principaux de la carrière aussi brillante qu'utile de cette maison vouée à l'enseignement.

Fondée il y a cinquante ans, sous l'inspiration d'un homme d'une énergie indomptable, feu Mgr J.-D. Déziel, premier curé de Lévis, et qui fut aussi le premier supérieur du Collège, cette institution eut des débuts modestes, comme toutes les œuvres destinées à un brillant avenir. Confiée tout d'abord aux Frères de la Doctrine chrétienne, elle eut pour premier directeur le Frère Herménégilde, décédé depuis la visite qu'il fit, il y a

quelques années seulement à cette maison, et qui fut l'occasion d'une réunion charmante et impromptu d'un certain nombre d'élèves qui avaient fréquenté le Collège au temps du directorat de ce bon Frère.

En 1860, le séminaire de Québec se chargea de l'enseignement, tout en laissant l'administration temporelle à Mgr Déziel, sous la direction éclairée de MM. D. Gonthier, P. Roussel et F. Langis comme directeurs, et F. Dumontier, J. Hoffman et P. Beaudet comme procureurs.

Le programme de l'enseignement consista d'abord d'un cours commercial, puis de deux classes de latin. Plus tard, sous M. Langis, le cours commercial fut considérablement développé et perfectionné par la création d'une nouvelle classe, dite commerciale, spécialement à l'usage des élèves qui doivent entrer de suite dans le commerce. Ce perfectionnement ajouta beaucoup à la réputation naissante du Collège et lui valut un accroissement notable d'élèves venus de toutes parts. Une loi vint, en 1875, donner la personnalité civile au corps dirigeant de cette maison; puis, l'année suivante, le cours classique fut institué, pour être complété quatre ans plus tard, en 1880.

En racontant les développements successifs de l'enseignement, on a en quelque sorte indiqué ceux que l'édifice lui-même a subis dans le même temps. La bonne renommée du Collège augmentant, la population du district au milieu duquel il se trouve placé s'accroissant, il était naturel de voir croître aussi le nombre des élèves. Ainsi, dès 1875, un nouveau bâtiment fut construit, puis successivement deux nouvelles constructions furent ajoutées en 1884 et 1895, afin de pouvoir recevoir les nombreux élèves qui affluaient dans ses murs.

En 1891 fut érigée la magnifique chapelle qui domine les hauteurs où se trouve l'ensemble d'édifices qui constituent le collège de Lévis. Les plans de cette chapelle, aux proportions architecturales si belles et si harmonieuses, sont dus au chanoine Bouillon, de l'archevêché d'Ottawa. Toute vaste qu'elle soit, elle est pourtant remplie par les flots pressés des élèves qui accroissent en nombre chaque année. Le coût de toutes ces constructions, formant un ensemble vraiment imposant, et de la réfection du toit de l'ancien Collège, dépasse de beaucoup le demi-million, et, en face de ce monument abritant la jeunesse

studi
du de
du de
mand
teurs
coloss
enfan
donne
des pr
primit
lège,
leur «
du pro
Par
Lévis,
lement
de l'ép
Chicou
plusieu

Le C
quante
comme
dont il

Cher co

L'ann
les anci
furent j
Un g
ont man
quanten
conviés
Dans
pour pré
Les d
grouper
ves du C
cial, dep

studieuse, on reste étonné de la prodigieuse fécondité du zèle, du dévouement et de l'abnégation, qui seuls l'ont édifié. A part du don princier du chevalier Louis-Edouard Couture, on se demande comment, avec des ressources aussi modestes, les directeurs de cette maison ont pu réussir à mener à bien une aussi colossale entreprise. C'est le secret de cet esprit chrétien qui enfante sans cesse des merveilles en tous ordres de choses et donne les moyens de réaliser les plus vastes projets. Les élèves des premières années, ceux qui n'ont eu que le modeste édifice primitif à leur disposition et qui n'ont pas visité depuis le Collège, auront peine à s'y reconnaître, tant l'aspect matériel de leur « Alma Mater » s'est transformé sous la poussée irrésistible du progrès vrai et durable.

Parmi les élèves qui commencèrent leur cours classique à Lévis, citons les noms de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, actuellement archevêque de Québec, l'un des prélats les plus distingués de l'épiscopat canadien, de M. F.-X. Belley, grand vicaire de Chicoutimi, de M. Anselme Déziel, curé de Beauport, et de plusieurs autres membres du clergé.

* * *

Le Comité général, qui s'occupe d'organiser les fêtes du cinquantième de cette grande maison d'éducation, a adressé, au commencement de janvier dernier, à tous les anciens élèves dont il a pu recueillir les noms, la lettre circulaire suivante :

Lévis, 8 janvier 1903.

Cher confrère,

L'année qui commence marquera une date mémorable pour les anciens élèves du collège de Lévis. Il y a cinquante ans que furent jetées les bases de cette belle institution.

Un groupe d'anciens élèves, réunis dans les salles du Collège, ont manifesté, dès l'année dernière, le désir de célébrer ce cinquantième par une grande démonstration, à laquelle seraient conviés tous les anciens élèves du Collège.

Dans le but de réaliser ce projet, des comités ont été formés pour préparer la voie à cette célébration.

Les dates des 22, 23 et 24 juin 1903 ont été choisies pour grouper autour de l'« Alma Mater » tous ceux qui ont été élèves du Collège, soit du cours classique, soit du cours commercial, depuis la date de sa fondation.

Tous comprendront sans doute l'importance qu'il y a de donner tout l'éclat possible à ces fêtes. C'est une occasion de témoigner notre reconnaissance pour l'institution à laquelle nous devons les bienfaits de l'éducation, et de resserrer les liens qui doivent unir ceux que le même toit a abrités pendant les temps heureux de la jeunesse.

Nous envoyons cette lettre à tous ceux dont nous avons pu nous procurer l'adresse, avec prière de nous faire connaître les noms des anciens élèves qu'ils connaîtraient, auxquels elle ne serait pas parvenue.

Veillez donc nous dire si vous pouvez y assister. Vous voudrez bien adresser toute communication à l'un des secrétaires, au collège de Lévis.

Veillez agréer, cher confrère, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

ADÉLARD TURGEON,
président du Comité général.

EUSÈBE BELLEAU,
J.-C. BLOUIN,
secrétaires du Comité général.

La cause de béatification du Vénérable Jean Eudes

Nous avons sous les yeux la belle circulaire par laquelle le Rév. P. Ange Le Doré, le 16 janvier dernier, annonçait, à tous les religieux dont il est le Supérieur général, que le Souverain Pontife a rendu un décret, daté du 6 janvier, sur l'héroïcité des vertus du fondateur des Eudistes. « Il est certain, a solennellement déclaré N. S. P. le Pape, en ce qui concerne les vertus de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, et de même pour les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force, de Tempérance et leurs annexes, que le vénérable serviteur de Dieu Jean Eudes les a pratiquées à un degré héroïque. »

« Voici que l'Eglise (écrit le P. Le Doré), par une sentence décrétoriale, lui attribue l'établissement du culte du Sacré-Cœur dans ce qu'il a de liturgique, c'est-à-dire dans ce qu'il a de plus officiel et de plus caractéristique. Elle atteste que c'est grâce au V. P. Eudes que la fête du Sacré-Cœur de Jésus a été célébrée pour la première fois sur la terre (1672), avec un office que lui-même avait composé. »

Pour que les
Fondateur des
cles opérés par
déjà soumis à l'
Cete cause de
les catholiques
blir en plusieurs

Renverser tout
n'était qu'abattu
ne. La mission de
but final est celle
l'anéantissement
chrétienne » ; c'est
Dieu et de sa loi.
et définitif, c'est
pre les esprits. C'
te-Vente et la se
été recommandé d
dépravation. La
le racolage était l
devait tendre à ce
surtout à cette do
laïque et la jeunes
Deux mois après
écrit à Volpe : « O
cher Volpe. Nous
Quatorze ans pl
te de Castellamare
gnard prodigués pu
pelle que leur mi
des individus, c'est
ne qu'ils doivent t

Pour que les honneurs de la canonisation soient décernés au Fondateur des Eudistes, il n'y a plus que la question des miracles opérés par son intercession. Trois de ces miracles sont déjà soumis à l'examen de la S. Congrégation des Rites.

Cette cause du Vén. Eudes intéresse plus particulièrement les catholiques du Canada, depuis que ses fils sont venus s'établir en plusieurs de nos diocèses.

La Franc-Maçonnerie

LA HAUTE-VENTE (Suite)

Grande entreprise de corruption

Renverser tous les trônes, et d'abord le trône pontifical, ce n'était qu'abattre les remparts qui protégeaient l'idée chrétienne. La mission donnée à la Haute-Vente allait plus loin. « Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française, l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne » ; c'est « l'affranchissement du monde entier », de Dieu et de sa loi. Pour cela il n'y a qu'un moyen, vraiment efficace et définitif, c'est de corrompre : corrompre les cœurs et corrompre les esprits. C'est la tâche qui avait été réservée à la Haute-Vente et la seule qu'elle estimât digne d'elle. Il lui avait été recommandé de n'avoir en vue que cette perversion et cette dépravation. La conspiration était dévolue au carbonarisme, le racolage était l'affaire des Loges. Toute son action, à elle, devait tendre à cela seul : altérer les idées, dépraver les mœurs, surtout à cette double source de la vie chrétienne : la jeunesse laïque et la jeunesse ecclésiastique.

Deux mois après son arrivée à Rome, le 3 avril 1824, Nubius écrit à Volpe : « On a chargé mes épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons faire l'éducation immorale de l'Eglise. »

Quatorze ans plus tard, le 9 août 1838, dans une lettre écrite de Castellamare à Nubius, Vindice parlant des coups de poignard prodigués par les Carbonari, en montre l'inutilité et rappelle que leur mission à eux est tout autre ; ce ne sont point des individus, c'est le vieux monde, c'est la civilisation chrétienne qu'ils doivent tuer : « N'individualisons pas le crime ; afin

Jean Eudes

par laquelle le monarque, à tous les siècles, le Souverain, l'héroïcité des vertus, a solennellement les vertus de la Justice, et de Justice, le vénérable ser-degré héroïque. » par une sentence du Sacré-Coeur ce qu'il a de plus que c'est grâce Jésus a été célébré), avec un office

de le grandir jusqu'aux proportions de la haine contre l'Eglise, nous devons le généraliser. Le monde n'a pas le temps de prêter l'oreille aux cris de la victime, il passe et il oublie. C'est nous, mon Nubius, nous seuls qui pouvons suspendre sa marche. Le catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que la monarchie ; mais *ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption* ; ne nous laissons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens, ne faisons donc pas des martyrs, mais *popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent.* Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques. »

Le conseil a été entendu. Dès les premiers jours de la Restauration, la secte, pour regagner le terrain qu'elle avait perdu, s'attacha à dépraver, à corrompre en grand. Sous l'Empire, Voltaire et Rousseau n'avaient trouvé ni acheteurs, ni lecteurs, par la bonne raison que la réimpression de leurs œuvres était interdite comme un attentat aux bonnes mœurs ou à la raison politique. La secte fit insérer dans la charte la liberté de la presse, et aussitôt elle se mit à l'œuvre. Elle créa le colportage, multiplia les éditions de Voltaire et les fractionna pour les mettre à la portée de tous. Depuis elle n'a cessé d'inventer de nouveaux moyens de populariser le vice sous toutes ses formes ; mais jamais elle ne l'a fait avec autant d'audace, avec une volonté si manifeste qu'en ces dernières années. C'est bien maintenant que les populations le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Toutes les influences directrices de l'esprit public, l'école et la caserne, les chaires publiques et le parlement, la presse et les administrations communales, préfectorales et gouvernementales concourent fraternellement à pousser toujours plus loin la dépravation publique. « Regardez bien la République et le spectacle qu'elle donne, disait récemment M. Maurice Talmeyr. Elle a surtout subi une domination, la domination maçonnique. Où cette domination l'a-t-elle menée ? A une transformation politique et sociale ? Non. Nous aurait-elle au moins donné la liberté ? Pas davantage. Mais quelle est alors l'œuvre de la république maçonnique

que
du t
des
et bi
corr
rise.
bre 1
Hein
secon
et de
nales,
de l'a
tre de
prépa
mœur
qui e
sent s
conna
tra to
geois
troque
la hide
sociale
corrup

Pour
de de h
chait-el
Dans
Piccolo
les loge
s'attach
« Une
surtout,
ne s'arri
chez les
vite dan
être pas
la chute
être de c

que ? une œuvre de *dépravation pure*. Pornographie du livre, du théâtre, des salons, du journal, des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques ! » Tout ce monde et toutes ces choses et bien d'autres encore conspirent à qui poussera plus loin la corruption universelle. L'Etat voit, et, loin de réprimer, il favorise. Que de preuves pourraient en être données ! Le 26 novembre 1901, il inaugurerait à Montmartre la statue du juif Henri Heine, qui exerça une si funeste fascination sur la société du second Empire et qui disait : « Il faut, au lieu de continence et de rigorisme, revenir à la joyeuse licence, instituer des saturnales, pratiquer, par l'hymen libre, l'amélioration esthétique de l'animal raisonnable. » En janvier 1902, M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, imposait aux jeunes filles pour préparation au brevet supérieur la lecture de « l'Essai sur les mœurs de Voltaire »... Et ce n'est pas seulement la luxure qui est encouragée, tous les genres de corruptions s'épanouissent sur le fumier où nous avons été entraînés. La cupidité ne connaît plus de bornes. Pour gagner vite l'argent qui permettra toutes les jouissances, la foule joue aux courses, la bourgeoisie et la noblesse jouent à la bourse, sénateurs et députés troquent leurs votes contre des chèques ; et enfin la délation, la hideuse délation est organisée du haut en bas de l'échelle sociale. Vindice ne mentait point lorsqu'il disait : « C'est la corruption en grand que nous avons entreprise. »

Pour qu'elle soit profonde et durable, il faut qu'elle descende de haut. La Haute-Vente l'avait bien compris : aussi s'attachait-elle à corrompre l'aristocratie.

Dans la lettre à laquelle nous avons déjà fait des emprunts, Piccolo-Tigre n'exhortait point seulement à faire entrer dans les loges le plus possible de princes et de nobles, il voulait qu'on s'attachât à les corrompre.

« Une fois qu'un homme, dit-il, un prince même, un prince surtout, aura commencé à être corrompu, soyez persuadé qu'il ne s'arrêtera guère sur la pente. Il y a peu de mœurs, même chez les plus moraux (il lui plaît de dire ainsi), et l'on va très vite dans cette progression » (ceci est vrai). Il ne serait peut-être pas impossible de trouver dans ces lignes l'explication de la chute dans le vice de bien des princes contemporains, et peut-être de ceux de nos rois qui par leurs mœurs ont désolé la France

et l'Eglise, car ce n'est pas d'aujourd'hui que date la Franc-Maçonnerie, toujours elle a eu le même but, et toujours elle a eu recours aux mêmes moyens.

Dans notre société chrétienne, la femme, le regard fixé sur Marie, maintient dans la famille, dans la société, l'arôme de la pureté. La vertu qui émane d'elle, enveloppe l'homme, même vicieux, le force à une certaine retenue et parfois arrive même à le tirer de sa corruption. La secte le sait bien ; aussi s'emploie-t-elle de son mieux à entraîner le sexe dans la fange. Vindice ne nous le laisse point ignorer. « J'entendais dernièrement, continue-t-il, un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets, et nous dire : *Pour abattre le catholicisme, IL FAUT commencer par supprimer la femme.* Le mot est vrai dans un sens, mais puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la. » Les lycées de filles n'ont-ils pas été créés dans l'intention de répondre à ce mot d'ordre ?

N'est-ce point la même pensée qui a dicté les décrets Combes, qui ont fait fermer en huit jours 2.500 écoles ? Les religieuses, en classe, puis dans les réunions dominicales, inspirent aux jeunes filles le respect d'elles-mêmes, la décence, la pureté. C'est par les mères qu'elles ont élevées que la foi et les mœurs chrétiennes se sont maintenues dans tant de foyers malgré tous les entraînements et toutes les séductions. Les religieuses disséminées partout dans les villes et dans nos villages étaient le plus puissant obstacle à la grande entreprise de corruption poursuivie par la secte. Elle résolut de les faire disparaître. On s'est demandé par quelle aberration nos gouvernants avaient pu choisir ainsi comme premières victimes ces femmes si dévouées à tout bien, si vénérées des populations au milieu desquelles elles se trouvent. Il n'y a pas eu erreur, il y eut calcul.

... Un secrétaire de Mazzini, Scipion Pertrucci, ne disait rien de trop lorsqu'il faisait, le 2 avril 1849, à Paul Ripari, cet aveu dénué de toute retenue : *« Il nostro è un gran partito porco ; questo in famiglia io possiano dire.* Notre association est un grand parti de pourceaux. Ceci, nous pouvons le dire en famille. »

... Quinet, professeur au collège de France, fit une édition des œuvres de l'immonde Marnix, et il en donna cette raison : « Il s'agit non seulement de réfuter le papisme, mais de l'extir-

per
seul
mair
Q
tels
tels

Ma
Ordr
Frèr
Et
Pari
franc
Ce
1°
Règl
cerne
2°
les de
mons
Pa
de du
ment
de la
nuel
sancti
sonne
Il f
comm
transi
dinal
ciscar
milie
tueux
nelle

J'ai
Paris,

per; non seulement de l'extirper, mais de le déshonorer; non seulement de le déshonorer, mais, comme le voulait la loi germanique contre l'adultère, de « L'ÉTOUFFER DANS LA BOUE. »

Quel honneur plus grand pour le catholicisme que d'avoir de tels ennemis, et de les voir réduits à employer et à afficher de tels moyens pour avoir raison de nous!

(*La Semaine religieuse de Cambrai.*)

(*A suivre*)

Bibliographie

Manuel du Prêtre Tertiaire et du Prêtre Directeur du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, par le R. P. EDOUARD, des Frères Mineurs, 3^e édition revue et considérablement augmentée.

En vente à l'Imprimerie J. Mersch, 4^{bis}, avenue de Châtillon, Paris-14^e. — Prix: broché, 1 fr. 60; franco, 2 fr. — Relié, 2 fr; franco, 2 fr. 50.

Cet ouvrage est composé de deux parties:

1^o MANUEL DU PRÊTRE TERTIAIRE (avec commentaire de la Règle au point de vue de la vie sacerdotale et tout ce qui concerne l'organisation des Fraternités sacerdotales);

2^o MANUEL DU PRÊTRE DIRECTEUR DU TIERS-ORDRE (avec les devoirs du Directeur et plus de cent plans détaillés de sermons sur la Règle.)

Parmi les travaux sur le Tiers-Ordre, dus à la plume féconde du R. P. EDOUARD de Nécy, celui que l'auteur a spécialement composé pour les prêtres a été présenté par l'entremise de la Nonciature à l'approbation du Saint-Père. Dans ce *Manuel du Prêtre Tertiaire*, le R. Père démontre quelle source de sanctification il y a dans la phalange séraphique pour les personnes revêtues du sacerdoce.

Il faut penser que le Saint-Père et l'auteur sont en parfaite communion d'idées sur ce sujet, puisque la Nonciature vient de transmettre au R. P. EDOUARD la lettre suivante signée du cardinal Rampolla. Sa Sainteté, on le voit, félicite l'écrivain franciscain de son zèle pour la diffusion du Tiers-Ordre dans les milieux sacerdotaux et pour que les efforts tentés soient fructueux, Léon XIII accorde au R. P. EDOUARD sa plus paternelle bénédiction.

Révérendissime Père,

J'ai reçu, par l'entremise de Mgr le Nonce Apostolique de Paris, les deux exemplaires de votre livre intitulé: *Manuel*

du Prêtre Tertiaire. Je vous remercie sincèrement pour celui qui m'était destiné, et je m'empresse de vous faire savoir que j'ai présenté l'autre au Saint-Père.

Sa Sainteté en a agréé l'hommage, et, amie du Tiers-Ordre comme Elle est, Elle s'est beaucoup réjouie du zèle que vous mettez à le propager, *spécialement dans le Clergé.* Et pour que le résultat réponde à vos efforts, Elle vous donne de grand cœur la Bénédiction apostolique.

Avec les sentiments de très parfaite estime, j'ai le plaisir de me dire de vous, Révérendissime Père, votre affectionné dans le Seigneur.

Signé: Cardinal RAMPOLLA.

Rome, 29 juin 1901.

Cette haute approbation nous dispense de faire plus longuement l'éloge de ce *Mar vel du Prêtre Tertiaire*, si plein de piété, d'onction et d'esprit séraphique, en union avec le Pape. E.

— *Lévis ou Abandon de la Nouvelle-France*, drame historique en vers, 5 actes, par le Rév. P. M.-J. Marsile, C. S. V. 1902. Montréal. (Librairie Beauchemin, 256, rue Saint-Paul.)

— *Historique de la Bibliothèque du Parlement à Québec, 1792-1892.* Par N.-E. Dionne. 1902.

Cet intéressant mémoire a été lu à la Société royale, l'an dernier.

Il appartenait assurément à l'érudit bibliothécaire du Parlement de Québec de raconter, dans ces pages, les développements de l'institution à laquelle il est préposé.

Un beau tableau

On peut voir depuis quelque temps, exposé dans la vitrine du magasin de musique Lavigueur et Hutchison, rue Saint-Jean, Québec, un tableau de la Sainte Famille d'une grande beauté et d'une grande valeur artistique : c'est au point que le *Messenger*, de New-York, en donnait dernièrement la reproduction en photogravure.

Ce tableau a été fait à Rome, sur commande, pour la chapelle de N.-D. du Chemin, près la Villa-Manrèse. Malheureusement l'artiste a fait erreur sur les dimensions requises, et le tableau ne peut s'adapter au panneau qui devait le recevoir. C'est pourquoi le Rév. P. Désy a dû le mettre en vente. Il en aurait, à New-York, un prix élevé ; mais, et avec raison, il aimerait mieux le voir rester au Canada.

Les autorités de quelqu'une de nos églises canadiennes ne voudront-elles pas profiter de l'occasion pour acquérir, à bonnes conditions, ce tableau de la Sainte Famille ?

S'adresser au Rév. P. Désy, S. J., Villa Manrèse, Québec.